

Annexe 1

Titre : Tableaux synthétiques de présentation des axes et objectifs de la politique académique santé bien-être et protection de l'enfance

AXE 1 POUR UNE ECOLE EDUCATRICE	OBJECTIF STRATEGIQUE	OBJECTIF OPERATIONNEL	EXEMPLES D' ACTIONS
	Contribuer à former les futurs adultes et citoyens responsables et favoriser le bien vivre ensemble.	Développement et identification des compétences psychosociales pour donner aux jeunes la possibilité de faire des choix pertinents	Déploiement du kit empathie (dans le 1er degré), parcours de formation pluri catégorielle sur les CPS.
	Détecter précocement les difficultés, favoriser la réussite scolaire de tous les élèves.	Détection précoce des difficultés susceptibles d'entraver la scolarité, comme les troubles d'apprentissage, les troubles sensoriels ou les problématiques de santé mentale.	Les actions des PsyEn, infirmières, assistantes sociales et médecins : dépistages/ évaluations /orientations selon les compétences et missions de chacune des personnes-ressources dès le 1 ^{er} degré. Ces personnels ressources apportent des conseils aux équipes éducatives selon les besoins identifiés.
	Promouvoir l'engagement et l'épanouissement scolaire et personnel des élèves et les aider à définir leur trajectoire scolaire.	Accompagnement et conseils aux élèves et équipes éducatives et de direction dans la mise en place des divers parcours éducatifs (parcours éducatif de santé – parcours citoyen – parcours Avenir).	Rendre lisible les parcours éducatifs et animer des actions afférentes aux parcours en s'appuyant sur les instances de l'établissement ou au niveau du district.
RESSOURCES : Lien vers la page Eduscol « développer les compétences psychosociales chez les élèves » Travail en réseau avec les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les contrats locaux de santé (CLS), les contrats locaux de santé mentale (CLSM), les centres de protection maternelle et infantile (PMI). Partenariat avec les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) dans le cadre de la détection des troubles visuels et des troubles du langage. Partenariat avec les maisons des adolescents (MDA), les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) et les centres médico- psychologique (CMP).			

AXE 2 POUR UNE ECOLE PROTECTRICE	Réduire les inégalités sociales	Accès <u>aux aides financières aux collégiens</u> ou aux <u>lycéens</u> pour les familles en difficulté .	Création d'un guide académique sur les aides financières aux familles (à venir), information aux élèves et aux familles sur l'accès à leurs droits. Accompagnement des élèves dans leur projet d'orientation, poursuite d'études et insertion professionnelle.
	Prévenir les discriminations, le <u>harcèlement et toutes formes de violences.</u>	Sensibilisation et formation des personnels aux dispositifs de repérage et de signalement des situations de maltraitance en contribuant à la protection de l'enfance.	Séances de prévention des différents types de violence auprès des élèves des premier et second degrés. Formations d'élèves ambassadeurs. Accompagnement des personnels dans le cadre des protocoles de protection de l'enfance selon les sollicitations
	Favoriser le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie, et encourager des comportements civiques et solidaires.	Participation aux instances de l'établissement pour impulser des actions et des formations sur ces thématiques.	Participation à la formation des délégués de classe, des éco-délégués, formation de secourisme, dans le premier degré, apprendre à porter secours et dans le 2nd degré, gestes qui sauvent ou premiers secours citoyens.
RESSOURCES : Protocole pHARe . Protocole santé mentale . Conventions avec les conseils départementaux et les DSDEN. Le programme EVAR(S) . Participation au comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) – Chargée académique du dossier secourisme – mission académique EDD – ISST (inspecteur santé sécurité au travail) Les différentes instances .			
AXE 3 POUR UNE ECOLE PROMOTRICE	Promouvoir la santé des élèves	Mise en œuvre de l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR dans le 1 ^{er} degré) et à la sexualité (EVARS dans le second degré) : impulser des actions de sensibilisation, de prévention et d'accompagnement pour promouvoir l'apprentissage de l'altérité, des règles sociales, des lois et des valeurs communes dans le cadre de cette éducation, en réponse aux indicateurs actuels de santé sexuelle qui nécessitent encore des améliorations chez les jeunes. Sensibiliser au consentement,	Consultations, entretiens en direction des élèves selon les besoins et sollicitations et co-animation des séances spécifiques (EVAR et EVARS) Soutien aux initiatives de santé publique, comme les campagnes de vaccination contre le HPV et le Méningocoque ACWY en classe de 5 ^e

		prévention des grossesses non prévues, lutte contre les infections sexuellement transmissibles...)	
		Mise en place des actions de prévention des conduites à risque et des addictions.	Pour un usage raisonné des écrans pour préserver le bien-être mental et social des élèves. Impulser, accompagner la mise en place dans les établissements scolaires de l'interdiction du téléphone portable (journée sans internet, journée sans réseaux sociaux). Accompagner le déploiement du programme UNPLUGGED (prévention des addictions) au niveau collège. Impulser, accompagner des actions de sensibilisation et de prévention des jeux dangereux. Selon les situations (réseaux sociaux / défi) appeler à la vigilance des familles sur les risques encourus par leurs enfants.
		Mise en place des actions de promotion d'une alimentation équilibrée, une activité physique pour lutter contre la sédentarité et le surpoids et sensibilisation à l'importance d'un sommeil de qualité.	Animation de séances d'éducation à la santé par les personnels ressources en établissements ou par des partenaires agréés ou territoriaux. Collaboration avec des membres du personnel (enseignant et non enseignant) dans la mise en œuvre d'actions thématiques (cf. petit déjeuner/ semaine du goût / actions sport et santé etc...)
	Promouvoir le maintien d'une bonne santé mentale des élèves et contribuer à leur bien-être dans un climat scolaire serein.	Mise en place des actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement.	Participation à la réflexion et la mise en œuvre du protocole en santé mentale dans les établissements scolaires du premier et du second degrés. Animation d'actions en direction des élèves pour promouvoir et maintenir une bonne santé mentale notamment en s'appuyant sur les compétences psycho sociales (cf. semaine bien-être etc...) Animation d'espaces de paroles. Valorisation de la promotion de la santé mentale en CAD par les DCIO, conseillère technique AS et infirmière animatrice de district à partir d'un diagnostic de territoire. Développement d'un réseau partenarial local et d'actions en direction des familles (par exemple café des parents). Possibilité de faire partie du vivier de formateurs (de la formation auprès d'adultes en secourisme en santé mentale pour les élèves).

		Favoriser la persévérance scolaire	Participation aux cellules de veille et GPDS. Construction et animation d'actions en direction des élèves repérés dans le cadre des cellules de veille et/ ou GPDS. Maintien du lien école/ famille et valorisation de la co-éducation auprès des familles. Par exemple, des cafés débat avec les familles, mise en place d'actions dans le cadre de l'école ouverte afin de favoriser l'implication des familles à l'école.
RESSOURCES : Partenariat avec des associations agréées au niveau national ou académique et institutions partenaires (centre de santé sexuelle ex : planning familial, PMI...). Deux parcours Magistère EVAR et EVARS de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) en auto-formation. Ressources de la mission académique éducation à la sexualité (Lettres thématiques, webinaires thématiques, parcours Magistère, séances pédagogiques...). Partenariat avec des associations agréées qui interviennent en complémentarité, partenariat police/gendarmerie. Exposition du ministère de la Justice (PJJ). Centre pour l'éducation aux médias et à l'information CLEMI. Les consultations jeunes consommateurs (CJC). Partenariat avec la CPAM « Mission retrouve ton cap » chez les enfants de 3 à 12 ans pour prévenir l'obésité et le surpoids, l'union nationale du sport scolaire (UNSS), les centres PRESCRIFORME et les Maisons Sport-Santé (MSS) Partenariats avec les MDA, CMPP, CMP, les CLSM, les associations agréées. Page Eduscol santé mentale			
AXE 4 POUR UNE ECOLE INCLUSIVE	Accompagner la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (les élèves en situation de handicap, les élèves en grande difficulté scolaire avec ou sans difficulté sociale, les élèves allophones nouvellement arrivés) en favorisant les apprentissages et l'insertion professionnelle.	Accueil et accompagnement de tous les élèves en prenant en compte leurs besoins spécifiques : PAP – PPS- PPRE-PAI avec un soutien particulier pour les élèves en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques ou des situations de jeunes aidants.	Aide à la mise en place PAP – PPS – PPRE – PAI Participation aux réunions dédiées. Réalisation d'évaluations selon les besoins des élèves et les compétences métiers des personnels ressources.
		Accompagnement des familles et des élèves dans leur compréhension des parcours possibles (des structures adaptées, internats, partenaires extérieurs...).	Selon les compétences métiers, accompagnement individualisé sous la forme d'entretien-conseil

RESSOURCES :

Page Eduscol [école inclusive](#), [le livret de parcours inclusif](#), association des jeunes aidants [Jade](#).
Un lieu d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ayant des troubles du neurodéveloppement [LAB-TND à Noisy-Le-Sec](#).
[l'ARPEJEH](#), [cap emploi](#) MDPH, [liste des internats d'excellence de l'académie de Créteil](#), association [Tremplin handicap](#).

